



# RIFSEEP, où en est-on ?

Depuis quelques jours, les informations les plus confuses circulent à propos de la mise en place du RIFSEEP, créant un émoi légitime parmi le personnel.

**Nous faisons donc le point sur cette question, à la date du 3 avril 2017.**

**1 – La modification du Régime indemnitaire requiert l'avis du Comité Technique, qui sera élu le 1er Juin.**

**Aucune modification n'est donc possible avant cette date**

**2 – Après le 1er juin, en fonction du rapport de force à l'issue du scrutin, il sera possible d'empêcher le système destructeur proposé.**

3 – Les groupes de travail qui se sont réunis à ce jour ont tourné en rond, et n'ont abouti sur aucun consensus.

## Historique des groupes de travail RIFSEEP

### (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)

GT 1 : 1er juillet 2016

(aucun document préparatoire, aucun compte rendu)

GT 2 : 11 octobre 2016

(aucun document préparatoire, aucun compte rendu)

(le document présenté en séance le 11 octobre est adressé aux participants pour préparer le GT3 : il énonce la volonté de l'autorité territoriale de mettre en œuvre le Rifseep au 1er janvier 2017, avec individualisation du régime indemnitaire).

GT 3 : 4 novembre 2016

l'administration cherche à obtenir des organisations syndicales qu'elles fassent des propositions, afin de présenter le « nouveau régime indemnitaire » individualisé, comme résultant d'une demande des représentants du personnel.

GT 4 : 14 décembre 2016

la convocation s'orne de la phrase suivante : « nous vous invitons à nous présenter vos travaux lors de la réunion prévue ce mercredi 14 décembre 2016. Nous pourrions ainsi, sur la base de nos documents, continuer à construire la mise en place du RIFSEEP. »

GT 5 : 24 janvier 2017

Des documents sont adressés 24 heures avant la réunion.

Un compte rendu sera (enfin) rédigé, et diffusé le 6 février... il comporte plusieurs points litigieux.

Le 9 février, les 5 organisations syndicales de la Ville et de la CDA se réunissent et rédigent un appel commun, qui précise : « **Nous ne pouvons rien attendre de la mise en place du nouveau régime indemnitaire – RIFSEEP-**, actuellement véritable usine à gaz, unanimement dénoncé par les organisations syndicales au niveau national » et appelle à l'ouverture de négociations.

L'autorité territoriale répondra à cette demande en programmant .... deux nouvelles réunions du GT RIFSEEP les 12 avril et 19 mai !

GT 6 : 12 avril 2017

GT 7 : 19 mai 2017